

## Procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 6 février 2018

18h30 à Cornas

**Etaient présent(e)s** : Mesdames GENTIAL (arrivée à 19h01), JAUBERT, JUNG (arrivée à 19h06), ROSSI, et Messieurs BANDE, BIGNON, BONNET, BRARD, BRET, BRUNET, CARDI, CHANTEPY (départ à 19h05), CHAUVIN, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY, GAUTHIER (départ à 19h03), LABADENS, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROLLAND, SOULIGNAC, VALETTE, VASSY (arrivée à 19h04).

**Etaient excusé(e)s** : Mesdames BICHON LAROQUE, CHOVIN, GIRARD (pouvoir à M. PRELON), LAMBERT (pouvoir à M. BRUNET), MOURIER (pouvoir à Mme GENTIAL), ROGER D'ALBERT BANCEL (pouvoir à M. BONNET), THORAVAL (pouvoir à M. LABADENS), Messieurs ANGELI, CHAUMONT, DELOCHE, LARUE (pouvoir à M. BRARD), LUNEL (pouvoir à M. CARDI), PERTUSA, PONTON, ROUVEYROL, SIEGEL (pouvoir à M. REVOL), VALLON.

**Etaient absents** : MM. AVOUAC, BARD.

Nombre de membres en exercice : 45.

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 23.

Nombre de pouvoirs à l'ouverture de la séance : 7.

### ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

1. Procès-verbal de la réunion du comité syndical du 19 décembre 2017
2. Projet de Budget 2018
3. Projet de renouvellement de la convention d'appui « Budget et Ressources humaines » avec la CA Valence Romans
4. Proposition d'adaptation de certains articles du Règlement Intérieur
5. Désignation d'un(e) délégué(e) géographique

### Questions diverses

Bernard GINÉ, Maire de Cornas, accueille les participants.

Lionel BRARD ayant constaté que le quorum est atteint ouvre la séance à 18h42.

Lionel BRARD donne lecture de la liste des délégués excusés dont certains représentés par des pouvoirs.

Gérard REVOL est désigné secrétaire de séance.

### 1. Procès-verbal de la réunion du comité syndical du 19 décembre 2017

***En l'absence de remarque, le Comité syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 19 décembre dernier.***

## 2. Projet de Budget 2018

Christian GAUTHIER présente le projet de budget primitif 2018. Il indique que pour les recettes de fonctionnement, la baisse des cotisations à l'habitant entamée en 2016 est maintenue. Toutefois, afin d'intégrer les coûts de portage du Conseil de Développement, le montant est maintenu à 1,20 euros pour cet exercice.

La section d'investissement est, pour la deuxième année consécutive, proposée en sur-excédent. Cette situation est due au poids des amortissements des études et prestations conduites pour l'élaboration et l'approbation du SCoT, alors que de telles dépenses n'ont pas nécessité à être reconduites avant l'établissement du bilan de son application au terme de 6 ans après son approbation.

Lionel BRARD précise qu'une stratégie est à arrêter pour les deux ans qui viennent. Le syndicat dispose d'une marge de manœuvre pour anticiper l'évaluation de la mise en œuvre du SCoT, notamment via l'acquisition et le traitement de données. Il est à noter que la poursuite de la réflexion sur les franchissements, notamment pour l'évaluation de l'alternative proposée par le CD 26 dite « bissectrice » dans le cadre d'un comité des partenaires figure au programme de travail du syndicat. De plus, le syndicat pourra contribuer à renforcer l'expertise du territoire dans différents domaines.

### Mise aux voix :

Pour : 23 délégués et 7 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames JAUBERT, ROSSI et Messieurs BANDE, BIGNON, BONNET (pouvoir de Mme ROGER D'ALBERT BANCEL), BRARD (pouvoir de M. LARUE), BRET, BRUNET (pouvoir de Mme LAMBERT), CARDI (pouvoir de M. LUNEL), CHANTEPY, CHAUVIN, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY, GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), PRADELLE, PRELON (pouvoir de Mme GIRARD), REVOL (pouvoir de M. SIEGEL), ROLLAND, SOULIGNAC, VALETTE.

Contre : 0

Absentions : 0

***Le Comité syndical adopte à l'unanimité le budget 2018.***

## 3. Projet de renouvellement de la convention d'appui « Budget et Ressources humaines » avec la CA Valence Romans Agglo

Philippe LABADENS indique qu'une convention triennale d'appui « Budget et Ressources humaines » est établie avec la CA Valence Romans Agglo. Arrivée à son terme en ce début d'année et son intérêt pour le fonctionnement du syndicat à moindre coût étant avéré, son renouvellement est proposé.

### Mise aux voix :

Pour : 23 délégués et 7 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames JAUBERT, ROSSI et Messieurs BANDE, BIGNON, BONNET (pouvoir de Mme ROGER D'ALBERT BANCEL), BRARD (pouvoir de M. LARUE), BRET, BRUNET (pouvoir de Mme LAMBERT), CARDI (pouvoir de M. LUNEL), CHANTEPY, CHAUVIN, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY, GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), PRADELLE, PRELON (pouvoir de Mme GIRARD), REVOL (pouvoir de M. SIEGEL), ROLLAND, SOULIGNAC, VALETTE.

Contre : 0

Absentions : 0

***Le Comité syndical approuve à l'unanimité la signature d'une convention triennale d'appui avec la CA Valence Romans Agglo.***

#### 4. Proposition d'adaptation de certains articles du Règlement intérieur

Arrivée de Dominique GENTIAL à 19h01

Patrick PRELON rappelle que le comité syndical a délibéré le 19 décembre dernier pour déléguer au Bureau et, le cas échéant au Président, la faculté d'émettre les avis du syndicat sur les documents d'urbanisme. Cette délibération implique de modifier en conséquence l'article 3 du Titre II du règlement intérieur pour prendre en compte la possibilité d'émission des avis sur les documents d'urbanisme par le Président et non plus seulement au Bureau dans les conditions énoncées par la délibération.

Par ailleurs, il est proposé de modifier les articles 1 (Comité syndical) et 2 (Bureau) du titre IV du règlement intérieur afin de permettre, si nécessaire, un raccourcissement des délais d'envoi de la convocation et de la note de synthèse aux instances délibérantes. Ceux-ci pourraient ainsi être ramenés à 5 jours francs (comme prévu à l'article L2121-12 du code général des collectivités Territoriales).

Lionel BRARD précise que le délai normal reste à 8 jours francs ; l'adaptation du règlement intérieur permettrait d'apporter la réactivité nécessaire en cas de besoin.

##### Mise aux voix :

Pour : 24 délégués et 8 pouvoirs soit 32 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, ROSSI et Messieurs BANDE, BIGNON, BONNET (pouvoir de Mme ROGER D'ALBERT BANCEL), BRARD (pouvoir de M. LARUE), BRET, BRUNET (pouvoir de Mme LAMBERT), CARDI (pouvoir de M. LUNEL), CHANTEPY, CHAUVIN, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY, GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), PRADELLE, PRELON, REVOL (pouvoir de M. SIEGEL), ROLLAND, SOULIGNAC, VALETTE.

Contre : 0

Absentions : 0

***Le Comité syndical adopte à l'unanimité les propositions de modifications du règlement intérieur.***

Départ de Christian GAUTHIER à 19h03

Arrivée de Jean-Louis VASSY 19h04

#### 5. Désignation d'un(e) délégué(e) géographique

Jean-Paul VALETTE rappelle que Mme BERTRAND n'étant plus déléguée au comité syndical, un poste de délégué géographique auprès de la commission « Documents d'urbanisme » pour le secteur « Ardèche » est vacant. Hervé COULMONT, délégué de la CCRC est proposé.

##### Mise aux voix :

Pour : 24 délégués et 8 pouvoirs soit 32 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, ROSSI et Messieurs BANDE, BIGNON, BONNET (pouvoir de M. ROGER D'ALBERT BANCEL), BRARD (pouvoir de M. LARUE), BRET, BRUNET (pouvoir de Mme LAMBERT), CARDI (pouvoir de M. LUNEL), CHANTEPY, CHAUVIN, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), PRADELLE, PRELON (pouvoir de Mme GIRARD), REVOL (pouvoir de M. SIEGEL), ROLLAND, SOULIGNAC, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

**Le Comité syndical désigne à l'unanimité M. Hervé COULMONT délégué géographique associé à la commission Documents d'urbanisme pour le secteur « Ardèche ».**

Départ de S. CHANTEPY à 19h05  
Arrivée d'A. JUNG à 19h06

### Questions diverses

#### Conseil de développement :

Lionel BRARD rappelle que le Conseil de Développement entre en phase active. Il indique que Frédéric MERLOZ, chargé de mission, a rejoint le syndicat à 2/5<sup>ème</sup> de temps de travail pour animer le conseil. F. MERLOZ se présente et expose l'état d'avancement. 90 structures ont été identifiées pour désigner chacune un représentant et un suppléant au conseil de développement. La composition du conseil devra tendre vers la parité. Les structures ont jusqu'au 9/02 pour répondre. A ce jour, une trentaine a répondu et désigné 60 membres. La mise en place du conseil est prévue pour le mois d'avril.

Lionel BRARD rappelle que le président et les vice-présidents du Conseil seront alors mis en place. Il rappelle que les collègues seront appelés à croiser leurs regards, notamment à travers des groupes de travaux thématiques.

Hervé COULMONT souhaite savoir quand les représentants sauront qu'ils sont retenus.

Lionel BRARD souligne que les EPCI ne s'en mêlent pas : par principe les représentants seront retenus puisqu'ils ont été désignés par leurs organismes. Toutefois, la désignation par les EPCI de personnalités qualifiées pourra être l'occasion d'équilibrer ou de renforcer certaines compétences au sein du Conseil de Développement. Il rappelle que le Conseil sera amené à produire des rapports utiles et étayés.

#### **Information sur les décisions prises par le Bureau**

##### Bureau du 26 janvier 2018 :

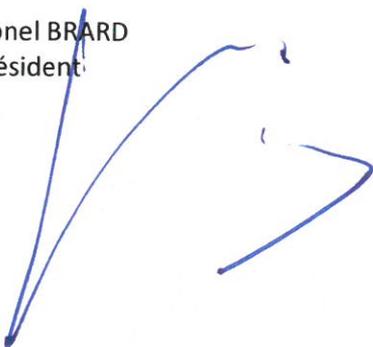
Examen de la modification simplifiée du PLU de Cornas – avis favorable

#### **Dates des prochaines réunions du Comité Syndical**

Le prochain comité syndical aura lieu le 12 juin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h12

Lionel BRARD  
Président



Gérard REVOL  
Secrétaire de séance

